

Tous les Échos du Réseau sont distribués gratuitement par la poste grâce aux commanditaires. MERCI aux lecteurs d'encourager nos annonceurs.

Le contenu de L'Écho de Charlo est disponible et archivé à www.canadamunicipal.ca

Félicitations aux gradué(e)s de l'école Aux Quatre Vents



Désirée Worrall-Bélanger



Simon Olivier Arseneault



Dominic Doucet



Yoan McIntyre



Justin Levesque

La journée de votre graduation est une journée très importante pour vous, à partir de ce moment une autre étape de votre vie a été franchie. La route que vous choisirez sera très importante pour votre avenir autant au point de vue de votre carrière qu'au niveau de votre épanouissement personnel.

membres de l'équipe de la relève pour notre village, notre milieu, notre province et notre pays.

Permettez-moi, au nom du conseil municipal de Charlo, de vous souhaiter beaucoup de succès dans tout ce que vous entreprendrez. ☐

Avec l'ensemble des finissants (es) qui vous ont précédé, vous devenez

Denis McIntyre, maire



Congratulations to the Dalhousie Regional High School graduates



Colby Richardson



Mason Harquail



Kiana Harquail

The day of your graduation is a very important day for you, from this moment another stage of your life has been taken. The route you choose will be very important to your future, both in terms of your career and your personal development.

With all the graduates who came before you, you become members of the next generation team for our village, our environment, our province and our country.

Allow me, on behalf of Charlo Council, to wish you every success in all that you do. ☐

Denis McIntyre, Mayor



Le 15 août est la journée où les Acadiens et les Acadiennes se rassemblent pour célébrer la Fête nationale de l'Acadie. Bonne fête à tous les acadiens et acadiennes !!!



Le maire et le conseil

Au Club Les Aventuriers cet été

Promotion d'été

Nous offrons présentement une promotion de 20% de rabais sur toutes les locations du chalet ou du centre de développement pendant l'été! Cette excellente promotion prendra fin le 7 septembre 2020, donc faites vite! Veuillez visiter notre site web charloaventuriers.ca ou nous téléphoner au (506) 826-9243 pour plus de renseignements ou pour faire votre réservation!

Hébergement

Chalet Principal : Le chalet comprend 12 lits superposés, salles de bain, douches, cuisine toute équipée, salon, BBQ et un endroit désigné pour les feux de camp.

Centre de Développement : À votre disposition : une cuisine équipée, une grande salle de conférence, une salle V.I.P. avec vue sur la piste asphaltée au 2^e étage, des douches et des salles de bain. Vous pouvez choisir de louer le bâtiment en partie ou dans son ensemble.

Pour réserver :

lesaventuriersdecharlo@gmail.com ou (506) 826-9243. Les heures de bureau pour l'été sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h.

Sentiers et stations d'entraînement extérieures



Les Aventuriers de Charlo est l'endroit rêvé pour faire de l'activité physique en plein-air, soit en marchant, courant ou en utilisant les stations d'entraînement ou la piste asphaltée; c'est un gymnase en nature! Nous avons aussi un parcours d'agilité à votre disposition!

Nos sentiers sont ouverts à la communauté toute l'année! Vous pouvez vous procurer une passe pour la saison estivale, valide jusqu'au 1^{er} dimanche de décembre, en visitant le lien : <https://zone4.ca/register.asp?id=24051&lan=1&cartlevel=1>

Si vous préférez seulement utiliser nos sentiers quelques fois d'ici l'hiver, le coût est de 2\$ par jour pour les non-membres. Pendant votre randonnée en plein-air, on vous demande de bien vouloir respecter les règlements de distanciation sociale présentement établis par la Santé publique.

Activité familiale

Du 1^{er} au 31 août, courez la chance de

gagner un prix en passant du temps de qualité en famille! Venez explorer les sentiers et nos emplacements extérieurs en participant à un Rallye de photos! À l'entrée, vous pouvez vous procurer une liste incluant des choses à trouver, et vous devrez ensuite prendre, en famille, une photo avec les objets demandés! Cette activité peut être faite n'importe quand, le matin comme le soir! Ensuite, lorsque complétée, vous pouvez nous envoyer vos photos par courriel (lesaventuriersdecharlo@gmail.com) ou via Facebook (Les Aventuriers de Charlo)! Un/une gagnant(e) sera choisi(e) au hasard parmi tous les participants, et il/elle se méritera une passe GRATUITE pour la prochaine saison hivernale chez Les Aventuriers! Plus d'informations seront disponibles sur place! Amusez-vous bien!

Nouveauté : Location de patins à roulettes

Vous voulez profiter de notre piste asphaltée mais vous n'avez pas l'équipement nécessaire? Pas de problème! Pour seulement 5 \$ par personne, on vous fournira des patins à roulettes ainsi qu'un casque et des genouillères/coudières au besoin! Ce prix inclut aussi le frais de 2\$ requis pour les non-membres!



Si vous possédez une passe d'été: c'est GRATUIT! Venez nous visiter! Nos heures de bureau sont de 8 h 30 à 16 h.

Forêt de la terreur

Cette année, la forêt de la terreur est de retour dans un nouvel emplacement, soit chez Les Aventuriers de Charlo! Eh oui! Cet automne, vous pourrez encore profiter d'une expérience remplie de frissons comme chaque année! Plus de détails sont à venir!

Assemblée Générale Annuelle

Le Club Les Aventuriers tient à vous aviser que l'Assemblée Générale Annuelle aura lieu le dimanche 13 septembre 2020 à 15 h. Les membres et amis du club sont invités à contacter Joani chez Les Aventuriers pour s'inscrire sur la liste d'invités.

S.V.P. téléphoner au 826-9243 ou envoyer un courriel à lesaventuriersdecharlo@gmail.com pour recevoir les détails.

Le format de la réunion reste à être confirmé; les invités et membres du club seront avisés du format choisi 2 semaines avant l'AGA, et des instructions concernant les procédures à suivre seront également communiquées à ce moment.

Au plaisir de vous accueillir! ☐

**Membres du Conseil d'Administration,
Les Aventuriers de Charlo Inc.**

Bloc-notes de gilles



Qu'est-ce qu'on fait le 15 août?

Le 15 août, cette année, est le 228^e jours de l'année parce que l'année 2020 est une année bissextile avec ses 366 jours. Cette année fut une année bien spéciale qui restera marquée dans notre mémoire pour longtemps. Ça va bien aller, il reste encore 138 jours avant la fin de l'année, faut en profiter!

Le 15 août, c'est aussi la Fête de l'Assomption de Marie pour les catholiques, on l'oublie trop souvent. Plusieurs générations avant nous, et encore aujourd'hui, célèbrent cette journée, partout dans le monde, pas seulement, nous les acadiens. C'est devenu notre Fête nationale, on doit en être fier. Célébrer sobriement, en gardant ses distances... avec les autres personnes et avec les consommations pour se garder l'esprit à la fête sans dérapier.

Comme le 15 août est férié, on peut penser à faire quelques activités originales. Pourquoi pas une randonnée à vélo... surtout si tu n'es pas monté sur un vélo depuis longtemps, ce sera amusant, on peut faire une randonnée à pieds aussi. Un pique-nique, s'il fait beau, il suffit d'un peu de pain, de viandes froides, de légumes et de fruits et de liquide (eau, lait, jus ou bière ou vin... à ton choix). Pas besoin de faire 100 km pour trouver un bel emplacement pour pique-niquer... près de l'eau, dans un parc, pourquoi pas une halte routière... c'est juste pour faire de cette journée un événement différent de la routine pour s'en rappeler longtemps.

En famille, autour d'un feu de camp (si c'est permis), bien protégé, du vent, on peut chanter, danser, faire une chasse-aux-trésors pour les enfants ou les adultes, ce serait amusant. Je te le dis pour l'avoir souvent organisé et cela a toujours du succès.

Par une belle journée de congé, on peut penser à ceux qui sont loin de nous et les appeler... comme on le fait à Noël et au Jour de l'An. Un petit coup de téléphone c'est sympathique et gentil. C'est bien d'être gentil avec ceux qu'on aime.

Bonne fête des Acadiens, ami(e)s!

**Réagissez à
message@canadamunicipal.ca
Voyez les autres Bloc-notes de gilles
www.canadamunicipal.ca**

Réunions publiques du conseil municipal

- **Réunion extraordinaire du 11 août remise le 18 août**
Demande de rezonage pour un terrain sur la rue Morris
 - **Réunion extraordinaire le 8 septembre**
 - **Réunion ordinaire le 23 septembre**
Demande de rezonage pour un terrain sur la rue Morris
- Endroit : édifice municipal - 19 h 30

Nous vous prions de bien vouloir respecter les mesures de distanciation sociale en raison de la COVID-19.

Bienvenue à tous! ☐

Le Village de Charlo

Message du maire

Bonne fête du Nouveau-Brunswick à vous tous. Voici une bonne occasion de visiter notre belle province en étant toujours vigilant avec les consignes de santé publique et de respecter nos distances sociales.

J'aimerais souhaiter une belle retraite à monsieur Larry Peterson, notre superviseur aux travaux publics. Une retraite bien méritée avec plus de 30 ans de service auprès de notre municipalité.

C'est avec grand plaisir et enthousiasme que je tiens à féliciter M. Luc Rossignol pour sa nomination au poste de superviseur des travaux publics. Monsieur Rossignol compte plus de 14 ans d'expérience à l'emploi de la municipalité. Avec respect et fierté, je suis assuré que le village est entre bonnes mains.

Il me fait plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Daniel Desrosiers qui se joint à l'équipe comme technicien en travaux publics.

Les travaux de construction pour rejoindre les sentiers vont débuter cet été. Il sera maintenant possible de se rendre de Charlo à Eel River Dundee, Balmoral, Dalhousie et Les Premières Nations d'Eel River Bar en restant dans les sentiers. Quel beau projet communautaire et rassembleur.

Notre programme de recyclage va reprendre le 13 août, je vous remercie de bien y participer. Nous pouvons tous faire notre petite part pour la planète.

Je vous encourage à profiter des belles journées ensoleillées et je souhaite à tous les Acadiens et Acadiennes une belle fête du 15 août. ☐

Denis McIntyre, maire



Mayor's Message

Happy New Brunswick Day to you all. Here is a good opportunity to visit our beautiful province while being always vigilant with the instructions of public health and to respect our social distances.

I would like to wish Mr. Larry Peterson, our public work Supervisor, a happy retirement. A well-deserved retirement with over 30 years of service to our municipality.

It is with great pleasure and enthusiasm that I congratulate Mr. Luc Rossignol as the new public work Supervisor. Mr. Rossignol has more than 14 years of experience in the municipality. With respect and pride, I am assured that the village is in good hands.

It is my pleasure to welcome Mr. Daniel Desrosiers who is joining the teams as a public works technician.

Construction work to join the trails will begin this summer. It will now be possible to travel from Charlo to Eel River Dundee, Balmoral, Dalhousie and Eel River Bar First Nations by staying on the trails. What a great & unifying community project.

Our recycling program will resume on August 13th, thank you for participating. We can all do a little bit for the planet.

I encourage you to take advantage of the beautiful sunny days and wish all Acadians a happy August 15th celebration. ☐

Denis McIntyre, Mayor

Municipal Council Public Meeting

- **Special Meeting on August 11 moved to August 18**
Request for rezoning for a land on Morris Street
- **Special Meeting on September 8**
- **Regular Monthly Meeting on September 23**
Request for rezoning for a land on Morris Street

Place: Municipal Building - 7:30 pm

We ask you to respect the social distancing measures due to COVID-19

All are welcome! ☐

Village of Charlo

Congé férié

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 7 septembre en raison de la Fête du Travail. ☐

Holiday

Please note that the municipal office will be closed for Labor Day on Monday, September 7. ☐

Nous sommes de fiers Acadiens et Acadiennes, et ensemble, malgré cette pandémie, nous trouverons des façons originales de fêter.

Célébrons notre langue francophone, nos coutumes et notre autonomie!

Nous sommes un peuple fort et résilient, sortons nos drapeaux, nos couleurs, faisons du bruit et célébrons!

BONNE FÊTE NATIONALE DE L'ACADIE À TOUS!

DÉPUTÉ FÉDÉRAL - FEDERAL M.P.

RENÉ ARSENEAULT
MADAWASKA-RESTIGOUCHE

19 Aberdeen,
#204, CAMPBELLTON, NB, E3N 2J6
(506) 789-4593
rene.arseneault.c1@parl.gc.ca

We are proud to be Acadians and even with the pandemic difficulties we will find original ways to celebrate!

Together, let us celebrate our culture, traditions and our beautiful French language! Hang your flags and make noise!

HAPPY ACADIAN DAY!

71 St-François,
EDMUNDSTON, NB, E3V 1E5
(506) 739-0285
rene.arseneault.c2@parl.gc.ca



Élevage de poules dans le Village de Charlo

L'élevage de poules à titre d'usage secondaire dans une habitation unifamiliale, une maison mobile ou une mini-maison est permis dans toutes les zones, sauf les zones MH (maison mobile), les zones SR1 (Résidentiel Saisonnier 1) et SR2 (Résidentiel Saisonnier 2). Zones, sous réserve des exigences suivantes :

(a) Les poulets ne sont pas autorisés sur un terrain d'une superficie inférieure à 540 mètres carrés.

(b) Un maximum de 6 poulets est permis sur un terrain d'une superficie comprise entre 540 mètres carrés et 4 000 mètres carrés (1 acre). 1 acre = 210'X210'

(c) Sur un terrain d'une superficie de plus de 4000 mètres carrés (1 acre), un maximum de 6 poulets plus de 3 poulets supplémentaires par acre est permis, jusqu'à un maximum de 24 poulets. Dans le cas où le nombre maximal de poulets correspond à une fraction, le nombre maximal de poulets est arrondi au nombre entier précédent.

(d) Tous les poulets doivent être gardés

dans un maximum d'un "poulailler", situé dans la cour arrière du lot, qui comprendra un enclos extérieur câblé ("poulailler").

(e) Un poulailler est considéré comme un bâtiment accessoire et est assujéti aux dispositions du règlement de zonage. Un permis de construire est requis avant d'établir un poulailler sur un terrain.

(f) En dépit du paragraphe (e), un poulailler doit être assujéti à un retrait minimal de cour latérale et de cour arrière de 3 mètres (10 pieds) et doit avoir une distance de séparation minimale de 7,5 mètres (25 pieds) de tout logement existant sur un terrain adjacent et à 30 mètres (100 pieds) de tout puits existant sur le terrain ou un lot adjacent.

(g) Le propriétaire des poulets doit résider sur le même terrain où les poulets sont gardés.

(h) L'élevage de poulets mâles («coqs») n'est pas autorisé.

(i) Le propriétaire doit garder les poulets pour un usage personnel uniquement et ne pas vendre d'œufs, de fumier, de viande ou d'autres produits dérivés de poulets.

(j) Un poulailler doit être entièrement clos

de tous les côtés et avoir un toit et au moins une porte. Les portes d'accès doivent être fermées en tout temps et verrouillées la nuit afin d'empêcher les poulets de s'échapper. Toutes les ouvertures ou événements doivent être recouverts d'un câblage résistant aux prédateurs et aux oiseaux ayant des ouvertures ne dépassant pas 2,5 centimètres (1 pouce).

(k) Le propriétaire doit entreposer le fumier sur le terrain dans un contenant entièrement scellé d'une superficie maximale de 0,1 mètre cube (3,5 pieds cubes).

(l) Tous les aliments entreposés pour les poulets domestiques doivent être conservés à l'intérieur ou dans un contenant résistant aux intempéries conçu pour empêcher l'accès des animaux.

(m) Les procédures appropriées pour l'abattage, l'euthanasie ou l'élimination d'un poulet sont la responsabilité du propriétaire.

(n) Aucune volaille vivante ne doit à aucun moment être gardée dans une cave ou dans toute partie d'un logement ou de tout bâtiment utilisé pour l'occupation humaine quotidienne continue. □

Keeping of Chickens in the Village of Charlo

The keeping of chickens as a secondary use to a single-family dwelling, a mobile home or a mini home shall be permitted in all zones, except the MH Zones, the SR1 Zones and the SR2 Zones, subject to the following requirements:

(a) Chickens shall not be permitted on a lot that has an area of less than 540 square meters.

(b) A maximum of 6 chickens shall be per-

mitted on a lot that has an area between 540 square meters and 4000 square meters (1 acre). 1 acre = 210'X210'

(c) On a lot that has an area of more than 4000 square meters (1 acre), a maximum of 6 chickens plus 3 additional chickens per acre shall be permitted, up to a maximum of 24 chickens. In the case where the maximum number of chickens results in a fraction, the maximum number of chickens shall be rounded to the preceding whole number.

(d) All chickens shall be kept in a maximum of one chicken "coop", located in the rear yard of the lot that shall include an attached outdoor wired enclosure area ("chicken run").

(e) A chicken coop shall be considered as an accessory building and is subject to the provisions of the Zoning By-law. A building permit is required prior to establishing a chicken coop on a lot.

(f) Notwithstanding paragraph (e), a chicken coop shall be subject to a minimum side yard and rear yard setback of 3 meters (10 feet), and shall have a minimum separation distance of 7.5 meters (25 feet) from any existing dwelling on an adjacent lot and 30

meters (100 feet) from any existing well on the lot or an adjacent lot.

(g) The owner of the chickens must reside on the same lot where the chickens are kept.

(h) The keeping of male chickens ("roosters") is not permitted.

(i) The owner shall keep chickens for personal use only, and not sell eggs, manure, meat, or other products derived from chickens.

(j) A chicken coop shall be fully enclosed on all sides and have a roof and at least one door. Access doors must be shut at all times and locked at night in order to prevent the chickens from escaping. Any openings or vents shall be covered predator- and bird-resistant wiring having openings no greater than 2.5 centimeter (1 inch).

(k) The owner shall store manure on the lot within a fully sealed container no greater than 0.1 cubic meters (3.5 cubic feet) in area.

(l) All stored food for the domesticated chickens must be kept either indoors or in a weather-resistant container designed to prevent access by animals.

(m) Proper procedures for slaughtering, euthanizing or disposing of a chicken are the responsibilities of the owner.

(n) No live poultry shall at any time be kept in a cellar or any part of any dwelling or any building used for continuous daily human occupation. □

Personnes Ressources

Active Charlo Actif Lisa Thériault 826-1910	Jeannita Caron 684-5133
Charlo Sentiers NB Trails Marcel Girard 987-2438	Les Aventuriers Jean-Philippe Levesque 826-9243
Chef pompier/Fire Chief Gaëtan Sivret 987-4706	Glenburnie Women's Institute Frances Acheson 684-1012
Chevaliers de Colomb/ Knights of Columbus Gino Bérubé 826-3492	Les Résidences Charlo Inc. Omer Giroux 684-3783
Chorale de Charlo/ Charlo Choir Antonia Levesque 508-0189	Paroisse St-François-Xavier Parish 684-3292, 684-7775 fax
Club de l'âge d'or /Charlo Golden Age Club Edith Morris 684-2472	Yoga Dora Landry 684-2627

Maire/Mayor : **Denis McIntyre**
Maire-adj./Deputy Mayor : **Denise Bushey**
Conseillers(ère)/Councillors:
Marc Levesque, Marcel Girard, Luc Levesque
Directrice générale/Administrateur : **Lilianne Cayouette**
Secrétaire-Trésorière/Secretary-Treasurer : **Natacha Poirier**
Employés Travaux publics : **Larry Petersen et Luc Rossignol**

Village de Charlo

614, rue Chaleur St
Charlo, N.-B.
E8E 2G6

Pompiers
et Police : **911**

Téléphone : 684-7850
Télécopieur : 684-7855
Courriel : vcharlo@nbnet.nb.ca
Site web : www.villagecharlo.com

Comités et personnes qui y sont assignés :

Club de l'âge d'or de Charlo/Charlo Golden Age Club : **Marcel Girard**
Travaux publics/Public Safety , Camping & Plage/ Beach, Les Résidences Charlo Inc./ Charlo Residences Inc. : **Luc Levesque**
Commission de Service Régional/Restigouche Regional Service Commission : **Denis McIntyre, Marc Levesque**
Aéroport/ Airport : **Iris Auclair Bernard, Jean Philippe Levesque, Denis McIntyre**
Finances, Patrimoine & Culture/Heritage & Culture : **Denise Bushey, Denis McIntyre**
Ressources Humaines/ Human Resources, Récréation, Festivals & Événements/ Recreation, Festivals & Events : **Denise Bushey, Marcel Girard**
Mesures d'urgence/ E.M.O. : **Marc Levesque, Eric Perry (EMO Coordinator)**
Les Aventuriers, Charlo Sentiers NB / Charlo NB Trails, Pisciculture de Charlo/Charlo Fish Hatchery : **Marc Levesque**
Pompiers et police / Fire & Policing : **Denise Bushey**

Tombée de L'Écho le 1er oct. 2020

La municipalité commande cette publication ainsi que sa distribution gratuite par la poste. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de l'éditeur est STRICTEMENT INTERDITE.

L'Écho est membre du Réseau des Échos du NB
8217, rue St-Paul, Bas-Caraquet, NB
E1W 6C4
textes@echosnb.com

**DISTRIBUTION
GRATUITE**

Les informations contenues dans cette publication sont diffusées également à www.canadamunicipal.ca

Nouveau Sentier Restigouche

Modification et ajout au sentier NB

- Retrait du gouvernement pour le sentier N.B.
- Un nouveau comité sera créé prochainement pour le nouveau Sentier Restigouche.
- Subvention pour restaurer et créer un très beau sentier régional qui comprendra Balmoral, Charlo, Dalhousie, Eel River Dundee et Eel River Bar.

Message du président

Bonjour à vous tous! Le comité sentier NB a eu quelques différends avec un propriétaire de Charlo. Avec les références reçues de la mu-

nicipalité, nous avons pris les assurances nécessaires pour le sentier pour aider à régler ce conflit. Avec tous les efforts pour régler la situation amicalement, le propriétaire décida de bloquer notre magnifique sentier. Alors nous avons opté pour la solution de contourner le sentier sur le terrain du C.N., pour permettre aux gens de profiter de ce merveilleux sentier qui nous garde énergisés et en pleine santé. Ces travaux seront faits aussitôt que possible.

De plus, le sentier est un très bel attrait pour l'ensemble des villages. Respectons-le et gar-

çons-le propre. Avec un grand respect, ce sentier est uniquement pour la marche et les vélos. S.V.P. voiturettes de golf, véhicules tout terrain (4 roues), motos, respecter les consignes du sentier pédestre. Nous allons travailler ensemble à avertir les gens qui ne suivent pas ces consignes.

Merci de respecter et garder notre sentier propre!!! ☐

Marcel Girard
Président du comité
sentier NB



sentier NB trail

Conseil Sentiers NB Trails Council Inc.

In addition, the trail is a great attraction for all the villages. Let's respect it and keep it clean. With great respect, this trail is for walking and biking only. Please golf cart, all-terrain vehicle (4 wheels), and motorcycles, follow the guidelines trails. We will work together to warn people who do not follow these guidelines.

Please respect and keep our trail clean!!! ☐

Marcel Girard
President of the NB Trail Committee

New Restigouche Trail

NB Trail modification and addition

- Government withdrawal for the NB
- A new committee will soon be created for the new Restigouche Trail.
- Grant to restore and create a beautiful regional trail that will include Balmoral, Charlo, Dalhousie, Eel River-Dundee and Eel River Bar.

Message from President

Hello everyone! The NB Trail Committee

had some different with an owner from Charlo. With the references received from the municipality, we took the necessary insurance for the trail to help settle the conflict. With all efforts to resolve the situation amicably, the owner decided to block our beautiful trail. So we took the solution of bypassing the path on CN's land, to allow people to be able to enjoy this wonderful path that keeps us energized and in good health. This work will be done as soon as possible.

Permis de construction

Pourquoi ai-je besoin d'un permis de construction?

L'intention des permis de constructions et d'aménagement est de protéger le propriétaire et la communauté dans la région de votre projet, en assurant que les travaux soient effectués conformément à la réglementation en vigueur. Notre intention à la Commission est de veiller à ce que les intérêts de chaque partie soient respectés, y compris les voisins et, surtout d'assurer que vous, le consommateur, recevez un produit conforme aux normes. Nous ne pouvons garantir la qualité de l'exécution, mais nous pouvons veiller à ce que les normes de sécurité et les standards minimaux soient appliqués.

Quand faut-il un permis de construction?

Un permis de construction est requis dans toute la région pour l'édification, l'implantation, la réimplantation, la démolition, la modification ou le remplacement d'un bâtiment ou d'une construction. Les rénovations typiques qui nécessitent un permis incluent (entre autres) le remplacement des portes et des fenêtres extérieures et bien sûr la construction d'un agrandissement ou la construction de nouveaux bâtiments, telle que : maison,

garage, cabanon (préfabriqués ou construits sur le site) et conteneur en métallique.

Qui est responsable d'obtenir le permis de construction?

En tant que propriétaire, vous êtes responsable d'obtenir les permis nécessaires et de vous assurer que les conditions du permis sont respectées. L'entrepreneur peut postuler en votre nom, seulement avec votre consentement. Les permis doivent être obtenus avant le début des travaux - dans certaines municipalités, les tarifs de permis sont doublés lorsque les travaux sont débutés sans permis.

Comment puis-je obtenir un permis de construction?

Vous pouvez faire la demande de permis de construction à votre bureau municipal, ou en visitant le bureau de la Commission des services régionaux.

Les formulaires de demande exigent que vous fournissiez des informations de base telles que le nom du propriétaire et / ou du demandeur, son adresse et son numéro de téléphone, l'emplacement du projet, les dates de début et de fin des travaux prévues, la

valeur estimée des travaux et d'autres informations de base. Certains projets peuvent nécessiter des plans et des détails supplémentaires, afin de garantir que le projet respectera les dispositions applicables. En règle générale, nous vous recommandons de soumettre un plan général du site, qui peut être dessiné à la main, avec votre soumission.

Contact :

Commission de services régionaux Restigouche - Planning Division

Jeremy Doucet - Village d'Atholville (quartier Saint Arthur et Val D'Amours), Ville de Dalhousie et Village de Charlo. Jeremy dessert également les zones Rurales de Point La Nim, Chaleur et Lorne.

Jeremy@commissionrestigouche.ca
68A, rue Water
Campbellton, NB
E3N 1B1

Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

Téléphone : 789-2595
Télécopieur : 789-2594
info@commissionrestigouche.ca ☐



*August 15th is the day when Acadians
come together to celebrate
Happy Acadians Day to all!!!*



Mayor and Council

Building Permit

Why do I need a building permit?

The purpose of building and development is to protect the property owner and the community in the area of the proposed development by assuring that works are undertaken in conformity to applicable rules and regulations. Our intent at the Commission is to ensure that every party's interest are observed, including the neighbors and most importantly, ensuring that you the property is receiving what you pay for as a consumer. Though we cannot ensure the quality of workmanship, we can ensure that safety and minimum standards are applied.

When is a Building Permit Required?

Building permits are required throughout the region for the construction, locating or relocating, demolishing, altering, repairing, or replacing of a building or structure. Typical renovations which mandate a permit include (but are not limited to) replacing exterior doors and windows, building decks and porches, replacing cladding, and of course building additions or new construction which included; House, Garage, Shed (prefab or built on site) and Metal Container.

Who is Responsible to Apply for a Building Permit?

As the home/ property owner, you are responsible for obtaining the necessary permits and ensuring that the conditions of the permit are respected. The contractor may apply on your behalf only with your consent. Permits should be obtained prior to the starting any of the work - in certain municipalities, permit fees are doubled when works are started without a permit.

How do I obtain a permit?

A building permit application can be filed at your municipal office, or at the office of the Regional Service Commission. Application forms will require that you provide basic information such as the owner and/ or applicant's name, their address and their telephone number, the location of the project, expected start and completion dates, the estimated value of the proposed works and other basic information. Along with the application, certain projects may require additional plans and details, this is to ensure that the project will meet applicable provisions. As a general rule, we recommend that you submit a general site plan, which can be hand drawn, along with your submission.



Contact:

Restigouche Regional Service Commission - planning Division

Jeremy Doucet - Village of Atholville (Saint Arthur and Val D'Amour areas), Town of Dalhousie and the Village of Charlo. Jeremy also serves the rural areas of Point La Nim, Chaleur and Lorne.

Jeremy@commissionrestigouche.ca
68A Water Street,
Campbellton, NB
E3N 1B1

Monday to Friday 8:30 to 4:30

Phone: 789-2595
Fax: 789-2594
info@commissionrestigouche.ca □

LE RECYCLAGE RECOMMENCE LE JEUDI 13 AOÛT

VILLAGE DE CHARLO
ORDURES ET RECYCLAGE LE JEUDI

OUI!

Maximum 2 bacs « appropriés »
Au bord de la rue pour 7h du matin
Le couvercle doit être fermé
Les roues faisant face à votre maison
Aucune autre poubelle sur ou autour
3 pouces d'espace vide autour



Les bacs ne seront pas ramassés si les instructions ne sont pas suivies attentivement

RECYCLING START ON THURSDAY AUGUST 13

VILLAGE OF CHARLO
GARBAGE AND RECYCLING ON THURSDAY

YES!

Maximum 2 " appropriate " bins
At the curb by 7 a.m.
Lid must be closed
Wheels facing your home
No other trash on top of or around can
3" empty space all around can



Bins will not be picked up if these instructions are not followed carefully

At Les Aventuriers this summer

Summer sale

We are currently offering a 20% discount on all Chalet and the Development Center rentals during the summer! This excellent promotion will end on September 7th, so hurry up! Please visit our website or call us at (506) 826-9243 for more information or to make your reservation!

Accommodation

Main Chalet: The Chalet has 12 bunk beds, bathrooms, showers, fully equipped kitchen, living room, BBQ and a designated campfire area.

Development Center: At your disposal: an equipped kitchen, a large room, a V.I.P. room on the 2nd floor with a view on the paved track, showers and bathrooms. You can choose to rent parts of the building, or all of it.

To book:

lesaventuriersdecharlo@gmail.com or 826-9243. Office hours are Monday to Friday from 8:30am to 4:00 pm.

Trails and outdoor training stations

The Aventuriers of Charlo is the dream place to do outdoor physical activity, either by walking, running or using the training stations on the asphalt track; it's an outdoor gym! We also have an agility course at your disposal!

Our trails are open to the community throughout the summer! You can get your pass

for the summer season by visiting this link: <https://zone4.ca/register.asp?id=24051&lan=1&cartlevel=1>

If you prefer to only use our trails a few times, the cost is \$2 per day for non-members. During your outdoor hike, you are kindly asked to respect the rules of social distancing currently established by Public Health.

Family activity

From August 1st to 31st, get the chance to win a prize by spending quality time with your family! Come explore the trails and our outdoor space by participating in a Selfie Rally! Outside at the entrance, you can come and grab a list of things to find, and you will then have to take a photo with the requested items, as a family! This activity can be done anytime, morning or evening! Then, when completed, you can send us your photos by email (lesaventuriersdecharlo@gmail.com) or by Facebook (Les Aventuriers de Charlo)! A winner will be chosen randomly from all entries, and he/she will receive a FREE winter pass for the upcoming season at Les Aventuriers! More information will be available on site! Have fun!

New: Roller skates rental!

You want to take advantage of our asphalt track but you don't have the necessary equipment? No problem! For only \$5 per person, we will provide roller skates as well as a helmet and knee /elbow pads if needed! This price

also includes the \$2 fee required for non-members!

If you have a summer pass: It's FREE! Come visit us! Our office hours are from 8:30am-4:00pm!

Forest of Terror

This year, the Forest of Terror is back at a new location: Les Aventuriers de Charlo! You heard it right! This fall, you will still be able to enjoy a thrill-filled experience like every year! More details to come!

Annual General Meeting

Les Aventuriers wishes to inform you that their Annual General Meeting will be held on Sunday, September 13th, 2020 at 3:00pm. Members and Friends of the club are invited to contact Joani at Les Aventuriers to be added to the guest list.

Please call 826-9243 or email at lesaventuriersdecharlo@gmail.com to receive the details of the meeting.

The meeting format still has yet to be confirmed; guests and members of the club will be informed of the meeting format 2 weeks prior to the AGM and will receive instructions regarding procedures at the same time.

We look forward to welcoming you! ☐

*Members of the Board of Directors,
Les Aventuriers de Charlo Inc.*

Nouvelles du comité d'activités

Messe du 15 août

La messe du 15 août, fête des Acadiens, Acadiennes sera célébrée et chantée à 19 h (7 h) dans l'église St-François-Xavier de Charlo. Gilles Levesque et Antonia Levesque animeront la célébration par des chants pour l'occasion.

N'oubliez pas de vous inscrire au bureau central de Dalhousie au numéro 684-3292. Jusqu'à nouvel ordre, l'église de Charlo peut recevoir 50 personnes à cause de la pandémie.

Messe country de la Fête au village

La messe country, à cause de la pandémie, aura lieu dans l'église St-François-Xavier de Charlo le 12 septembre 2020 à 19 h (7 h). Gino & Lise Bérubé exécuteront les chants pour l'occasion.

N'oubliez pas de vous inscrire au bureau central de Dalhousie au numéro 684-3292. Jusqu'à nouvel ordre l'église de Charlo peut recevoir 50 personnes à cause de la COVID-19.

Portez vos chapeaux de cowboy. Venez célébrer la Fête au village avec nous. Bonne célébration à tous!

Faits historiques

1881 - La fête de l'Assomption, le 15 août, devient la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes lors de la première Convention nationale des Acadiens à Memramcook, N-B., l'instigateur Mgr Marcel-François Richard.

1884 - Adoption du drapeau acadien et de l'hymne national (Ave Maris Stella) à la deuxième convention nationale des Acadiens à Miscouche, Île du Prince-Edouard.

Après

Quand nous aurons ouvert grandes nos portes et que nous sortirons de nos maisons

- Est-ce que nous aurons changé?
- Est-ce que nos yeux seront ouverts plus grands pour regarder la nature devant nous?
- Est-ce que nous irons vers nos voisins pour les saluer leur dire « Bonjour » « Comment vas-tu? »
- Est-ce que je prendrai mon vélo plus souvent que ma voiture pour préserver mon air pur et celui des autres?
- Est-ce que je me contenterai de ce que j'ai au lieu d'aller acheter?

Si nous répondons « Oui » à toutes ces questions, quelle belle terre nous aurons... enfin! ☐

Pierrette DeGrâce 22 mars 2020

News from the activities committee

Mass on August 15

Mass on August 15, Feast of the Acadians will be celebrated and sung at 7:00 p.m. in the Church of St-François-Xavier of Charlo. Gilles Levesque and Antonia Levesque will liven up the celebration with songs for the occasion.

Don't forget to register at the Dalhousie Central Office at 684-3292. Until further notice, Charlo's church can accommodate 50 people due to the pandemic.

Country Mass for the Fête au village

Because of the pandemic the country mass will be held in St-François-Xavier de Charlo Church on September 12, 2020 at 7 p.m. Music will be provided with people of the choir: Gino & Lise Bérubé

Don't forget to register at the Dalhousie Central Office at 684-3292. Until further notice, Charlo Church can accommodate 50 people due to Covid-19.

Wear your cowboy hats. Come celebrate the Fête du village with us. Happy celebration

everyone.

Historical facts

1881 - The feast of the Assumption, August 15, becomes the national holiday of Acadians at the first National Acadian Convention in Memramcook, NB, instigated by Bishop Marcel-François Richard.

1884 - Adoption of the Acadian flag and the national anthem (Ave Maris Stella) at the second national Acadian convention in Miscouche, Prince Edward Island. ☐

Let's keep New Brunswick Clean & Green

Protect New Brunswick's environment for generations to come. Recycle electronics, tires, paint, oil and glycol.

Assurons un Nouveau-Brunswick propre et vert!

Protégeons l'environnement du Nouveau-Brunswick pour les générations à venir. Recyclons les produits électroniques, les pneus, la peinture, l'huile et le glycol.



For more information:
Pour plus de renseignements :
www.recyclenb.com
Tel. / Tél. : 506-454-8473
Toll Free / Sans frais : 1-888-322-8473



Spectacles en ligne

La Société culturelle de la Baie des Chaleurs offre des spectacles en ligne sur la page Facebook de la SCBC (Facebook Live) pendant la saison estivale.

Samedi 15 août 2020 de 19 h à 20 h 30
Carrefour en fête avec Denis Michel Haché

Denis Michel Haché, Marie-France Comeau accompagnée de Lucien Allard Pianiste Compositeur, ainsi que les gagnants du concours « Les talents de chez nous dans la catégorie oeuvre littéraire » qui eu lieu ce printemps.

Vendredi 28 août 2020 de 19 h à 20 h 30
Carrefour en fête avec Nathalie Renault

Nathalie Renault, Marie-France Comeau accompagnée de Lucien Allard Pianiste Compositeur, ainsi que les gagnants de notre concours « Les talents de chez nous dans la catégorie oeuvre littéraire » qui eu lieu ce printemps. □

Shows online

La Société culturelle de la Baie des Chaleurs offers shows online on the SCBC Facebook page (Facebook Live) during the summer season.

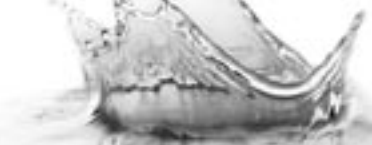
Saturday, August 15, 2020 from 7 p.m. to 8:30 p.m.
Carrefour en fête with Denis Michel Haché

Denis Michel Haché, Marie-France Comeau accompanied by Lucien Allard Pianist Composer, as well as the winners of the "Les talents de chez nous in the literary work category" competition which took place this spring.

Friday, August 28, 2020 from 7 p.m. to 8:30 p.m.
Carrefour en fête with Nathalie Renault

Nathalie Renault, Marie-France Comeau accompanied by Lucien Allard Pianist Composer, as well as the winners of our competition "Les talents de chez nous in the literary work category" which took place this spring. □

**Économiser l'eau ...
C'est important!**



**Be water-wise...
It Makes sense!**